

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

04/04/2018

Dossier complet le :

12/11/2018

N° d'enregistrement :

2018-6413

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un quartier d'habitation sur la commune de Montesquieu

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Montesquieu

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Alain POLO

RGS / SIRET

2 1 4 7 0 1 8 6 4 0 0 0 1 6

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6. Infrastructures routières	Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis	Opération d'aménagement en création qui crée une surface de plancher supérieure à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure à 10 hectares (2,28 ha)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement d'une ZAC ou d'un lotissement de 22 lots d'environ 800 m², sur un terrain d'une superficie totale de 36 980 m². Aucune démolition n'est prévue.

Le projet actuel est compris dans l'OAP ci-jointe en annexe. Cependant, l'OAP est devenue caduc :

- Abandon du projet communal de zone d'activités prévue le long de la RD n°119 (zone AUx)
- Absence de visibilité sur l'aménagement de la zone 2AU qui s'effectuerait à échéance lointaine

Ainsi, seul ce projet de quartier d'habitation sera réalisé dans les années à suivre.

4.2 Objectifs du projet

Création d'un quartier d'habitation de 22 lots sur la commune de Montesquieu. Soit une surface de plancher prévisionnelle de 4 400 m² (env. 200m²/lot). Aménagement des voiries, parkings, espaces verts et réseaux. Sont concernées les parcelles suivantes : G717 / G 668 / G 1083 / G710 / G 713 / G 715 ; elles se situent en zone AU, à proximité d'habitation et du centre bourg.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux est essentiellement constituée de la création de voiries et réseaux divers.

A ce jour, seules les voiries dessinées sur le projet d'aménagement seront réalisées. La voirie de desserte des lots 20 à 22 pourra être prolongée (en zone AU) à échéance lointaine, mais aucun aménagement ne sera prévu dans les dix prochaines années à venir. Idem pour la voirie séparant la zone AU et 2AU, seul le tronçon longeant les lots 1,2,9,10 sera réalisé. Ainsi, du fait de la caducité de l'OAP (cf 4.1), seul le projet d'aménagement, ci-joint en annexe, est à prendre en compte

Les constructions futures seront à la charge des acquéreurs.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les parcelles ainsi délimitées seront vendues à des particuliers qui souhaitent y construire leur habitation. L'exploitation de chaque parcelle dépendra de son propriétaire tandis que les voiries seront exploitées par la commune/collectivité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure ZAC ou Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la zone à aménager :	26 500 m ²
Surface de plancher prévisionnelle :	4 400 m ²
Surface imperméabilisé (voiries) :	3 000 m ²
Surface d'espaces verts (noues, espaces verts)	2 050 m ²
Surface de stationnement :	0 m ²
Zonage du PLU	AU

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu dit "Peraouta"
47130 Montesquieu

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 4 ° 2 0 ' 4 8 " 73 Lat. 0 0 ° 4 3 ' 3 7 " 98

Point d'arrivée :

Long. 4 4 ° 2 0 ' 2 6 " 29 Lat. 0 0 ° 4 3 ' 5 9 " 84

Communes traversées :

Montesquieu

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondations, Approuvé le 07/09/2010, mis en révision par arrêté préfectoral le 02/09/2014 PPR Retrait gonflement des argiles, Approuvé le 02/02/2016 Les futurs acquéreurs seront informés des risques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement d'eau se fera par extension des réseaux d'eau potable existants.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terres déblayées seront réutilisées comme remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aménagement réalisé en lieu et place de terres agricole actuellement exploitées (cultures céréalières). Imperméabilisation de environ 3000 m ² de foncier (voiries) Aucune investigation faune/flore n'a été réalisée a ce jour.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de 2,6 ha de terres agricoles (cultures céréalières)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondations, Approuvé le 07/09/2010 PPR Retrait-gonflement des argiles, Approuvé le 02/02/201
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements propres à ceux d'un lotissement : véhicules légers, cycles, piétons.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Emissions propres à celles d'un lotissement : bruit de voitures, voisinage.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emissions lumineuses liées à l'éclairage public le long des voies (candélabres)
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rejets des EP et EU dans le réseau public. Les noues permettront l'infiltration et le ruissellement des eaux pluviales. Pas de bassin prévu.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les EU seront rejetées dans le réseau public et acheminées jusqu'à la station d'épuration par un réseau séparatif.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	suppression de l'activité agricole pour création d'un quartier d'habitation, en conformité avec le PLU.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les structures paysagères du site seront maintenues le long du ruisseau de Malet : haies et alignement végétaux. Les noues permettront l'infiltration et le ruissellement des eaux pluviales. Aucun bassin prévu.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, le projet ne semble pas impacter son environnement proche. il s'agit de l'aménagement d'un champs agricole sans destruction d'arbres ni de haies.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Profils de voirie OAP

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Montesquieu

le.

07 Novembre 2018

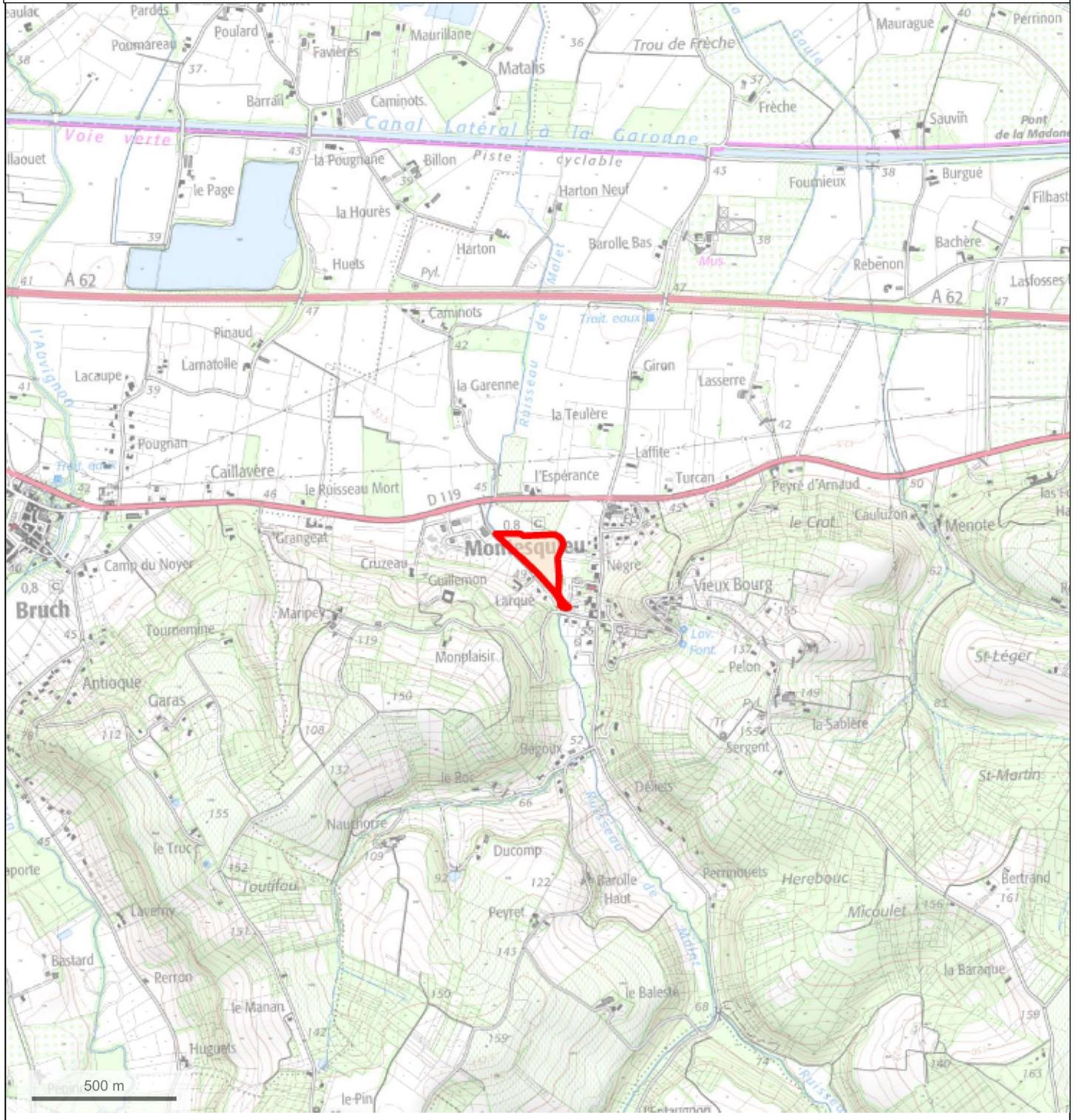
Signature

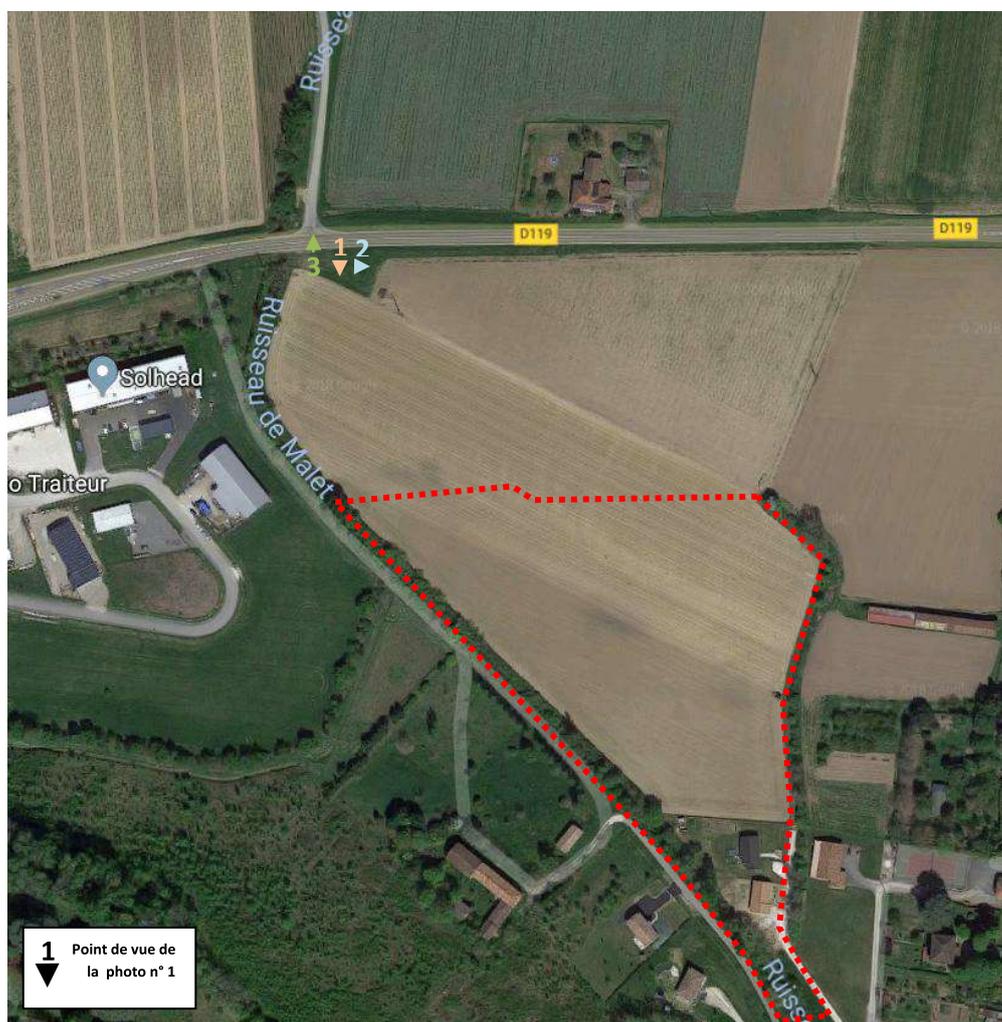
PLAN DE SITUATION

Montesquieu

Echelle : 1 / 20 000



PHOTOGRAPHIES DU SITE – MONTESQUIEU



Vue aérienne du périmètre de la zone



Photo n°1 : 21/03/2018



Photo n°2 : 21/03/2018



Photo n°3 : 21/03/2018

VUE AERIENNE

Montesquieu

Echelle : 1 / 2 500

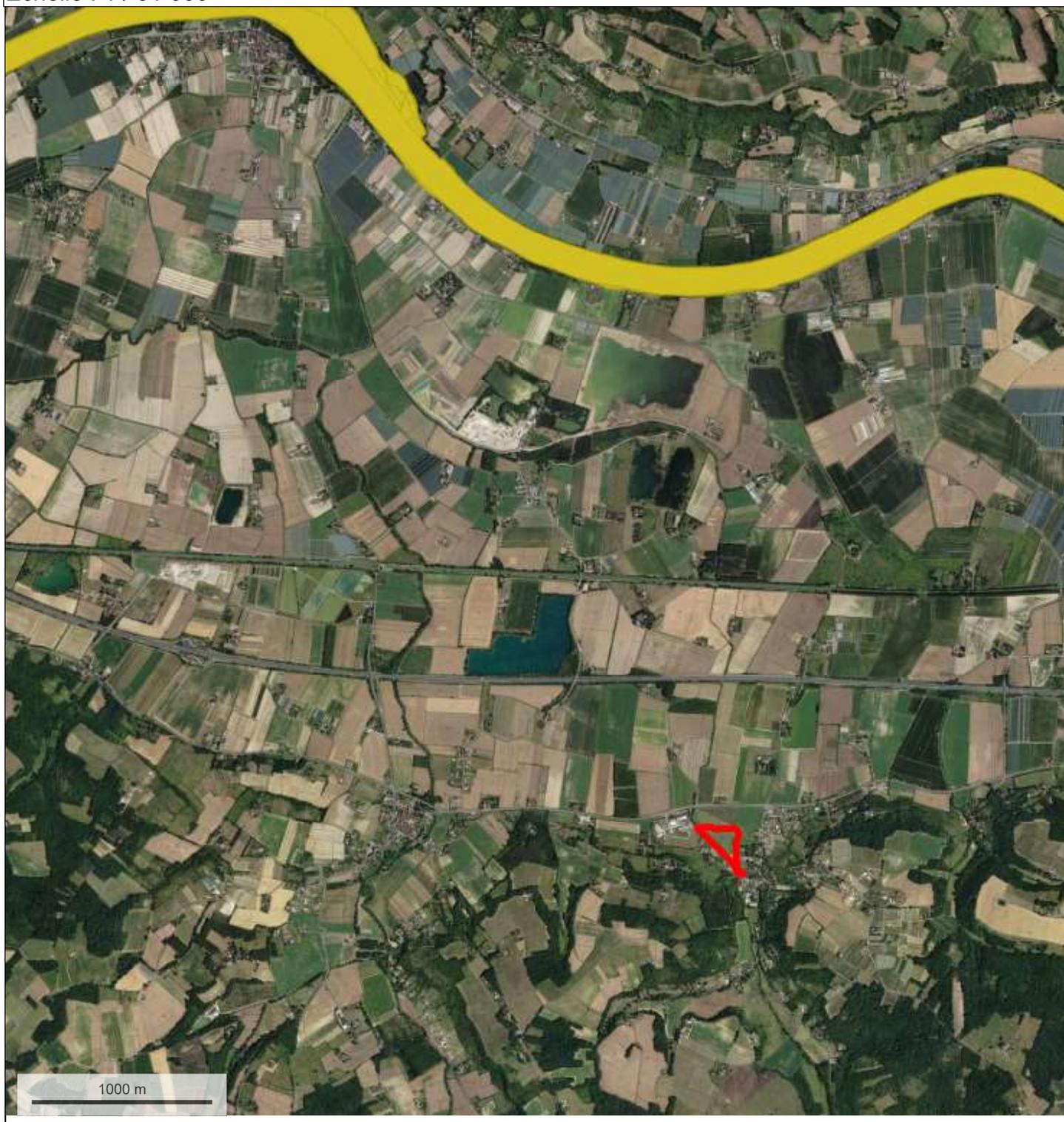
2018



PLAN DE LOCALISATION ZONES NATURA 2000

Montesquieu

Echelle : 1 / 31 000



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 24' 56" E
Latitude : 44° 13' 15" N

 **Zone Natura 2000**



Accès à la ZA
Entrée autorisée
uniquement

Lieu-dit
l'Espérance

Carrefour à aménager
Giratoire à appréhender
en lien avec le
Conseil Départemental

Dérogation Amendement Dupont
Implantation à 50 m de
la limite de l'axe de la RD

RD n°119 d'Agen à Feugarolles

Bande dédiée aux stationnements
et aux espaces paysagers

Projet
Abandonné

Accès principal à la ZA
Entrée et sortie autorisées
Accès aux parkings

Espace tampon à créer
au sein de la zone AU
Lisière paysagère limitant
les conflits d'usage entre la
zone d'activités et les zones
à vocation résidentielle

Extension du lotissement possible
mais non prévue d'ici les 10
prochaines années

Principe de voirie
Amorce obligatoire

Principe de desserte
sous forme de bouclage
Voie de desserte riveraine à créer
Bande de roulement l = 6 m min

Zone d'activités

Allée Jeanne d'Albret

Minima de surface destiné à la récupération
des eaux pluviales : 5% de la surface à bâtir
Espace partagé végétalisé

Gestion des stationnements
1 place créée par tranche de 2 lots

Absence de visibilité,
Aménagement à
échéance lointaine

Amorce agraire existante
Voirie à aménager
Intersection à sécuriser

Ruisseau et végétation
attenante à préserver
Matérialisation d'une bande
non aedificandi de 7 m min
de part et d'autre du ruisseau

Ampleur du
projet
d'aménagement

ZONE 2AU
Surface totale : 2,24 ha
Surface à bâtir : 1,79 ha
Densité moy. : 10 logts/ha
Nbre de lots moyen : 18 lots

ZONE AU
Surface totale : 3,76 ha
Surface à bâtir : 3,01 ha
Densité moy. : 10 logts/ha
Nbre de lots moyen : 30 lots

Bande végétalisée piétonne en bordure
du ruisseau de Malet à appréhender

Chemin rural existant à recalibrer et à enrober
Emplacement réservé pour élargissement :
3 m et 3m

Lieu-dit
Larqué

à démolir

Equipements
ludo-sportifs

Alignement végétalisé
à préserver ou à recréer

Amorce existante à
sécuriser et recalibrer
Bande de roulement
l = 6 m min.

Cheminement piétonnier
à créer, l = 1,5 m min

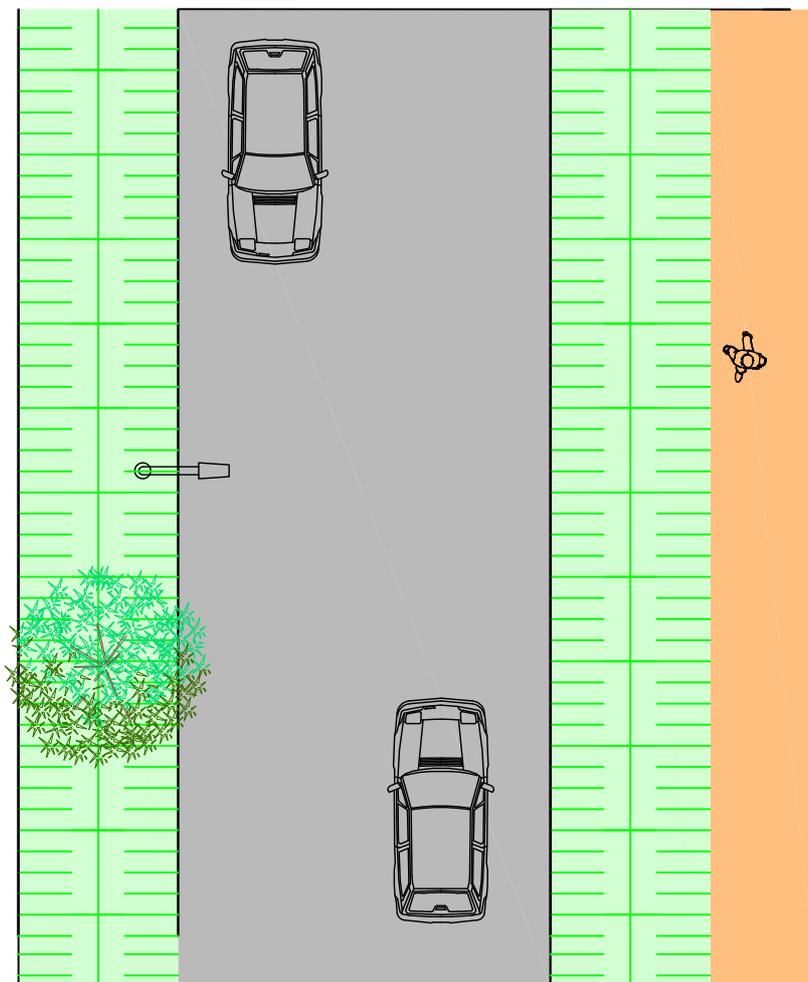
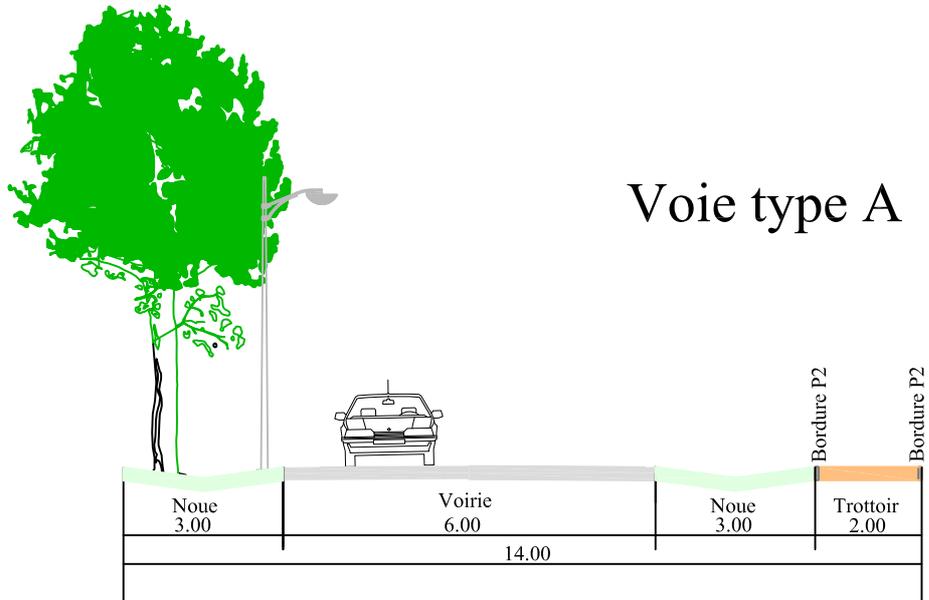
VC n°4 de Bertrand

Rue Voltaire

Avenue Jean de Secondat

Lieu-dit
Nègre

Voie type A



Bureau d'étude technique VRD / Aménagement Urbain
Ingénierie conseil / Concepteur de lotissement

Citéa

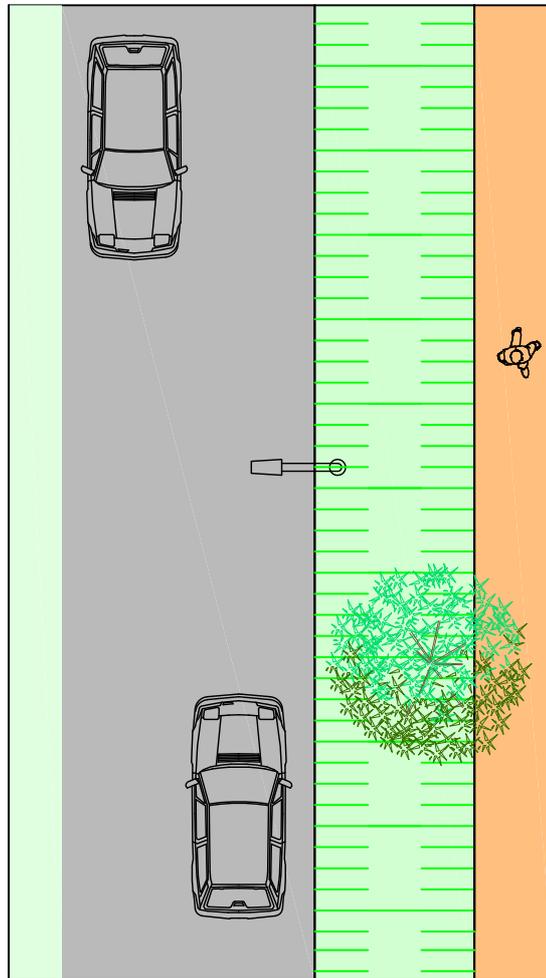
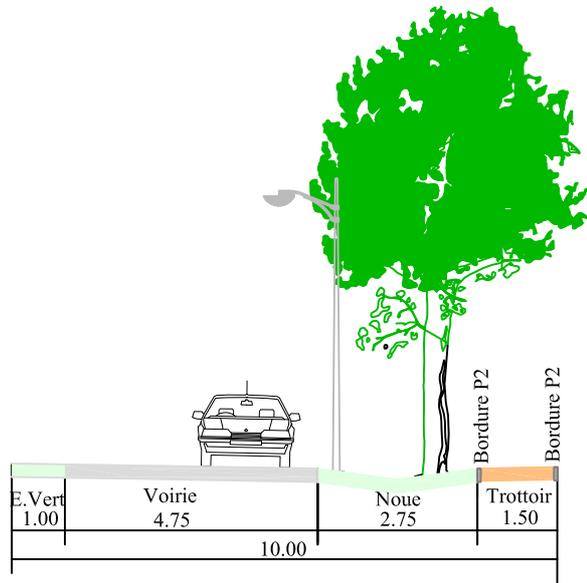
7 Bd Danton 47300 VILLENEUVE/LOT
Tél 05 53 49 01 85
e.mail : citea.bel@orange.fr



COMMUNE DE
MONTESQUIEU

PROFIL TYPE

Voie type B



Bureau d'étude technique VRD / Aménagement Urbain
Ingénierie conseil / Concepteur de lotissement

Citéa

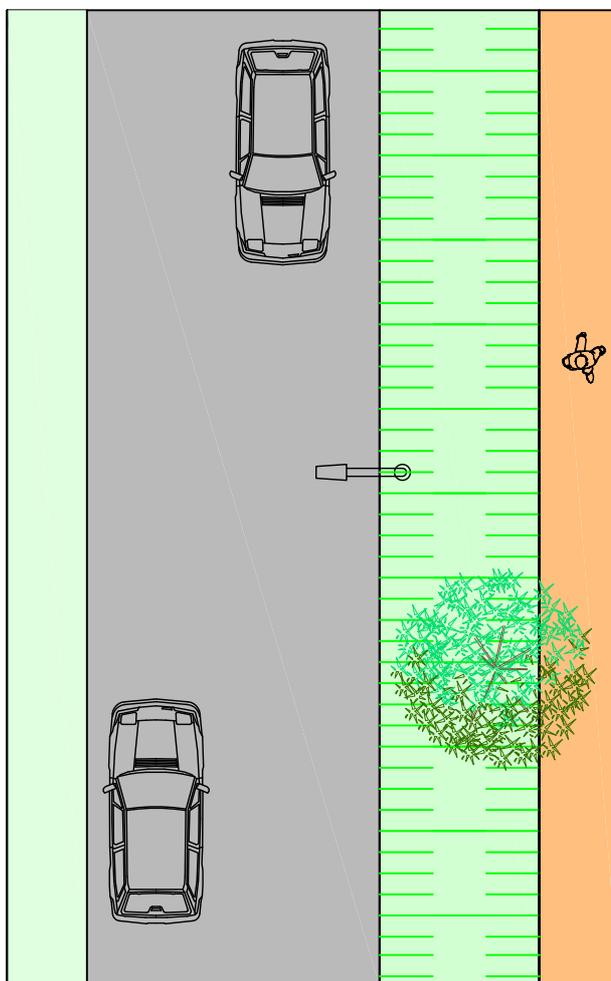
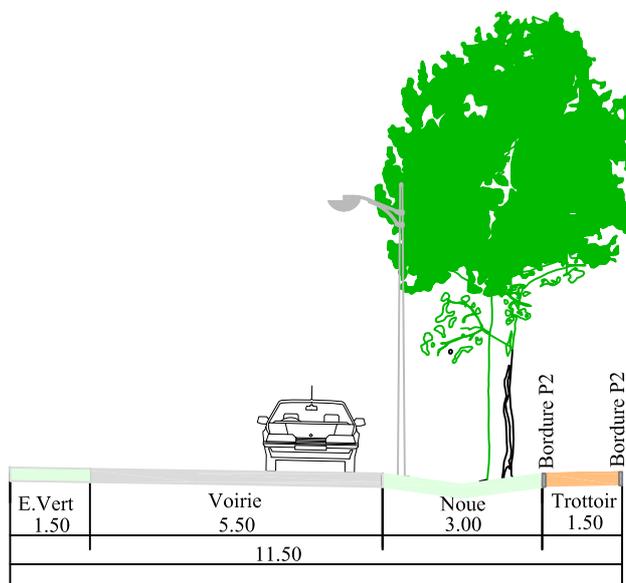
7 Bd Danton 47300 VILLENEUVE/LOT
Tél 05 53 49 01 85
e.mail : citea.bel@orange.fr



COMMUNE DE
MONTESQUIEU

PROFIL TYPE

Voie type C



<p>Bureau d'étude technique VRD / Aménagement Urbain Ingénierie conseil / Concepteur de lotissement</p> <p>Citéa</p> <p>7 Bd Danton 47300 VILLENEUVE/LOT Tél 05 53 49 01 85 e.mail : citea.bel@orange.fr</p>	 <p>COMMUNE DE MONTESQUIEU</p>
<p>PROFIL TYPE</p>	